

OBJECTIF 1

INFORMER LES MEMBRES DU COMITÉ DE PARENTS ET FAIRE VALOIR AUPRÈS DE LA COMMISSION SCOLAIRE, S'IL Y A LIEU, LE POINT DE VUE DU COMITÉ DE PARENTS

MOYENS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER
1.1 Connaître et aider à l'application du Plan stratégique de la Commission scolaire.	1.1.1 Documentation aux membres; 1.1.2 Inviter une personne-ressource de la Commission scolaire; 1.1.3 Avis et recommandations à la Commission scolaire. 1.1.4 Valoriser la persévérance scolaire	
1.2 Assurer une meilleure compréhension des budgets.	1.2.1 Documentation aux membres; 1.2.2 Inviter une personne-ressource de la Commission scolaire; 1.2.3 Assurer un suivi du budget de la Commission scolaire;	

OBJECTIF 1 (suite)

INFORMER LES MEMBRES DU COMITÉ DE PARENTS ET FAIRE VALOIR AUPRÈS DE LA COMMISSION SCOLAIRE, S'IL Y A LIEU, LE POINT DE VUE DU COMITÉ DE PARENTS

MOYENS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER
1.3 Poursuivre la sensibilisation sur l'application des balises concernant la gratuité scolaire.	1.3.1 Présentation par la Commission scolaire du relevé des frais exigés aux parents. 1.3.2 Assuré un suivi et donner un avis en cas de modification des montants demander aux parents	
1.4 Information sur tout sujet d'actualité.	1.4.1 Revue de presse; 1.4.2 Le comité EHDAA; 1.4.3 Le comité transport; 1.4.4 Parent commissaire; 1.4.5 Comité de prévention sur la violence à l'école; 1.4.6 Organismes affiliés;	
1.5 Présentation des consultations et des rapports de la Commission scolaire	1.5.1. Prise de connaissance, consultation auprès des membres et émissions d'avis s'il y a lieu.	
1.6 Proposer des avis important pour les parents sur tous sujet qui les préoccupent	1.6.1 Suivi sur différents dossiers : service alimentaire, communication;	

OBJECTIF 2

PLAN D'ACTION 2013-2014

COLLABORER AVEC NOS PARTENAIRES À DIFFUSER UNE INFORMATION ADÉQUATE EN VUE D'ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DES MEMBRES DES COMITÉS, CONSEILS ET AUTRES ORGANISMES DE PARTICIPATION

MOYENS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER
<p>2.1 Entretien des rapports avec la Commission scolaire.</p>	<p>2.1.1 Inviter le président de la Commission scolaire à une séance ordinaire du comité de parents (en cours d'année);</p> <p>2.1.2 Inviter la directrice générale à une séance ordinaire du comité de parents;</p> <p>2.1.3 Inviter des personnes-ressources de la Commission scolaire;</p> <p>2.1.4 S'assurer du respect du calendrier des séances du comité de parents et en faire la promotion; Les rencontres se tiennent le 1^{er} mercredi de chaque mois sauf au mois janvier et mars, où cette rencontre a lieu le 2^{ème} mercredi;</p> <p>2.1.5 Mettre en place des stratégies de communication pour pouvoir diffuser toute l'information ayant trait aux parents de la CSSH, par le biais des listes de courriel des écoles;</p>	
<p>2.2 S'assurer de bien encadrer tous les membres du comité de parents.</p>	<p>2.2.1 Offrir à la première séance du comité de parents une formation sur son fonctionnement;</p> <p>2.2.2 Promouvoir la diffusion d'information produites par la FCPQ via son site internet, www.fcpq.qc.ca;</p> <p>2.2.3 Perpétuer et promouvoir la présence du comité de parents à l'ordre du jour du conseil d'établissement;</p> <p>2.2.4 Participation de membres du comité de parents lors de la formation prodiguée aux membres des conseils d'établissement.</p>	

PLAN D'ACTION 2013-2014

	<p>2.2.5 Favoriser la présence du parent au comité de parents;</p> <p>2.2.6 Favoriser la présence des commissaires au conseil d'établissement en tenant compte de leur calendrier de réunion qui sont habituellement le mardi;</p>	
<p>2.3 S'assurer de l'accessibilité des différents rapports, dossiers, avis, etc. du comité de parents.</p>	<p>2.3.1 Rendre accessibles, dans le site Internet de la Commission scolaire, l'information, les différents documents et dossiers du comité de parents (www.cssh.qc.ca).</p> <p>2.3.2 Rendre le comité de parents autonome dans la diffusion de l'information;</p> <p>2.3.3 S'assurer de la diffusion de l'information auprès de tous les parents de la CSSH;</p> <p>2.3.4 Créer un Facebook et un Google Groupe du comité de parents;</p>	
<p>2.4 Préserver et encourager le bénévolat.</p> <p>2.5 Favoriser l'accessibilité des différents rapports, dossiers, avis etc. du conseil d'établissement</p>	<p>2.4.0 Maintenir la soirée de reconnaissance aux bénévoles;</p> <p>2.4.1 S'assurer de médiatiser le processus</p> <p>2.5.0 Rendre accessibles dans le site internet de l'école, l'information, les différents documents et dossiers de l'école et du conseil d'établissement.</p> <p>2.5.1 Rendre l'école et le conseil d'établissement autonome dans la diffusion de l'information;</p>	

OBJECTIF 3

SUPPORTER LES PARENTS DANS LEUR RÔLE D'ÉDUCATEUR AUPRÈS DE LEUR ENFANT

MOYENS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER
3.1 Offrir des conférences visant le développement de compétences parentales.	3.1.1 Organiser au moins deux conférences ou formations pour tous les parents d'élève : 3.1.2 S'assurer de la tenue des conférences, tant dans la région d'Acton que dans la région de Saint-Hyacinthe. 3.1.3 S'assurer de bien prendre de charge la planification au moins 2 mois d'avance et maximiser la communication;	